

Salford & Co.

Terre^{d'}
La Communauté de Communes



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service des déchets ménagers 2024

Partie 1 Les indicateurs techniques

1.1 Le territoire desservi.....	p4
1.2 La collecte et le traitement des déchets ménagers.....	p5
1.3 Organisation de la collecte en Porte à Porte.....	p7
1.4 Organisation de la collecte du verre.....	p7
1.5 Les moyens humains.....	p8
1.6 Le financement du service des déchets ménagers.....	p9
1.7 Les déchèteries.....	p10
1.8 Les filières de déchets en déchèterie.....	p11
1.9 Les horaires des déchèteries.....	p12

Partie 2 : Les indicateurs quantitatifs

2.1 Les tonnages collectés en Porte en Porte et Apport Volontaire.....	p14
2.2 Les tonnages des trois déchèteries.....	p16
2.3. Le réemploi en déchèterie.....	p17
2.4 La fréquentation en déchèterie.....	p18

Partie 3 : Les actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets ménagers

3.1 Les animations.....	p20
3.2 La prévention.....	p21

Partie 4 : Les indicateurs financiers

4.1 Les charges.....	p23
4.2 Les recettes.....	p24



PARTIE 1

Les indicateurs techniques

1.1 Le territoire desservi

La Communauté de Communes Terre d'Eau (CC Terre d'Eau) est un EPCI (établissement public de coopération intercommunal) composé de 45 communes et de 17 228 habitants* en 2024 selon l'Insee (*population municipale).



1.2 La collecte et le traitement des déchets ménagers

→ La collecte des déchets ménagers et assimilés



*La collecte en
Porte à Porte*
des ordures ménagères
et du tri sélectif



*La collecte en
Porte à Porte*
des biodéchets de
Contrexéville et Vittel



*La collecte en
Porte à Porte*
des cartons des
professionnels de
Contrexéville et Vittel



La collecte en Porte à Porte est assurée par le prestataire SUEZ dans le cadre d'un marché.



*Le service administratif
et la prévention*

2 agents de CC Terre d'Eau au service des déchets ménagers et 1 agent à mi-temps pour la prévention.



La collecte du verre
118 conteneurs à verre.
collecté par MINERIS
dans le cadre d'un
marché départemental
géré par EVODIA.



3 déchèteries

Contrexéville, Remoncourt
et Vaudoncourt, gérées
par la CC Terre d'Eau.
Les enlèvements sont
réalisés par des
prestataires privés dans le
cadre d'un marché et des
éco-organismes.

→ Le traitement des déchets ménagers

Le traitement des déchets

Ce volet a été externalisé à EVODIA, à l'exception de certains flux tels que les biodéchets, les déchets verts et la ferraille, qui sont gérés par la CC Terre d'Eau.

EVODIA
Établissement Vosgien d'Optimisation
des Déchets par l'Innovation et l'Action



Vos ordures ménagères et le tout-venant sont transportés vers l'usine FENIIX à Rambervillers pour être incinérés afin de **produire de l'énergie**.

Le centre de recyclage de la Maix à Chavelot accueille vos déchets sélectifs, **une seconde vie pour vos déchets !**



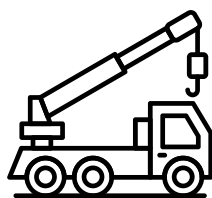
1.3 Organisation de la collecte en Porte à Porte

	 Collecte des ordures ménagères	 Collecte sélective	 Collecte carton	 Collecte des biodéchets
Présentation	En bac	En vrac dans le bac	En bac ou au sol	En bac
Fréquence 	Tous les 15 jours dans les communes rurales et 1 fois par semaine dans les deux villes	Tous les 15 jours dans les communes rurales et 1 fois par semaine dans les deux villes	1 fois par semaine	1 fois par semaine
Producteurs 	Les ménages et les professionnels	Les ménages et les professionnels	Les professionnels de Contrexéville et Vittel	Les ménages et les professionnels de Contrexéville et Vittel

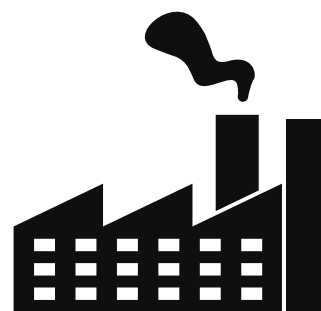
1.4 Organisation de la collecte du verre



118 conteneurs à verre implantés sur les 45 communes



Collecte assurée par Mineris
Marché départemental (EVODIA)



Collecte 1 fois par mois dans les communes rurales et tous les 15 jours dans les deux villes

1.5 Les moyens humains

→ Les membres du service des déchets ménagers



Christian PREVOT
Le président



Bernard Tacquard
Vice-président, délégué au
service des déchets
ménagers



Emile Laine
Directeur Général des
Services



Julie GRUEBER
Gestion du service des
déchets ménagers



Alison REAUT
Gestion du service des
déchets ménagers



Carlos LOPES
Chargé de prévention

→ Le personnel du service de collecte en Porte à Porte

Personnel du prestataire Suez (dont 5 agents de la CCTE détachés vers Suez)

1 Directeur d'Agence , 1 Responsable de l'exécution du contrat, ,1 attaché d'exploitation , 1 assistante commerciale, 3 chauffeurs et 4 ripeurs

→ Le personnel des trois déchèteries



Thierry Mangin
Gardien à
Contrexéville



Nathacha THIRIOT
Gardienne à
Contrexéville

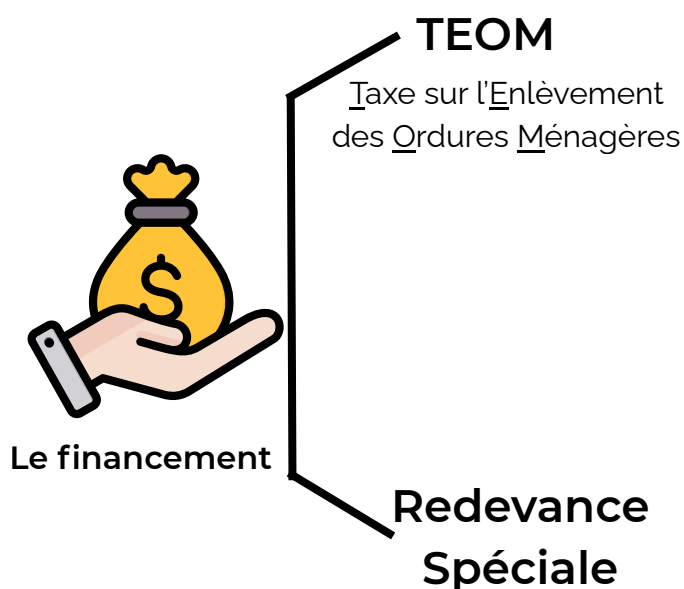


Thibault COLLIN
Gardien à
Remoncourt



Eddy BELGERI
Gardien à
Vaudoncourt

1.6 Financement du service des déchets ménagers



➡ Apparaît sur l'avis d'imposition foncier

- Le taux de TEOM différencié :
8,97 % pour les communes rurales
10,07 % pour les villes.

Qui est concerné ?

- Les propriétaires d'un bien immobilier
- Les locataires si le propriétaire répercute le montant de TEOM

➡ Facturée annuellement selon le nombre de bacs et de levées.

Qui est concerné ?

- Les professionnels produisant 1320 litres de déchets ménagers par semaine soit 68 640 litres par an.
- Les professionnels et administrations exonérés de droit de la TEOM et bénéficiant du service des déchets ménagers.

1.7 Les déchèteries

Déchèterie de Contrexéville

Ancienne route de Bulgnéville 88140

Contrexéville



👉 Cette déchèterie est gérée par 2 gardiens.

Elle est équipée d'un compacteur pour déplacer et compacter les bennes afin d'augmenter le volume des déchets dans celles-ci et de diminuer les rotations.

Les professionnels sont acceptés dans le cadre du dispositif SOVODEB.

Déchèterie de Remoncourt

Route Départementale 3 88800

Remoncourt



👉 Cette déchèterie est gérée par 1 gardien. L'accès est refusé aux professionnels.

Déchèterie de Vaudoncourt

Route de Bulgnéville, 88140 Vaudoncourt



👉 Cette déchèterie est gérée par 1 gardien. L'accès est refusé aux professionnels.

1.8 Les filières de déchets en déchèterie



**Nouvelles filières PMCB
en 2025**

1.9 Les horaires des déchèteries



Hiver (dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars)

	Contrexéville	Remoncourt	Vaudoncourt
Lundi	14h-17h	Fermé	Fermé
Mardi	8h30-12h/14h-17h	Fermé	13h30-17h
Mercredi	8h30-12h/14h-17h	13h-17h	13h30-17h
Jeudi	14h-17h	13h-17h	13h30-17h
Vendredi	8h30-12h/14h-17h	13h-17h	13h30-17h
Samedi	8h30-12h/14h-17h	10h-12h/13h-17h	9h-12h/13h-17h



Été (dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre)

	Contrexéville	Remoncourt	Vaudoncourt
Lundi	14h-18h	Fermé	Fermé
Mardi	8h30-12h/14h-18h	Fermé	14h30-18h
Mercredi	8h30-12h/14h-18h	14h-18h	14h30-18h
Jeudi	14h-18h	14h-18h	14h30-18h
Vendredi	8h30-12h/14h-18h	14h-18h	14h30-18h
Samedi	8h30-12h/14h-18h	10h-12h/14h-18h	9h-12h/14h-18h

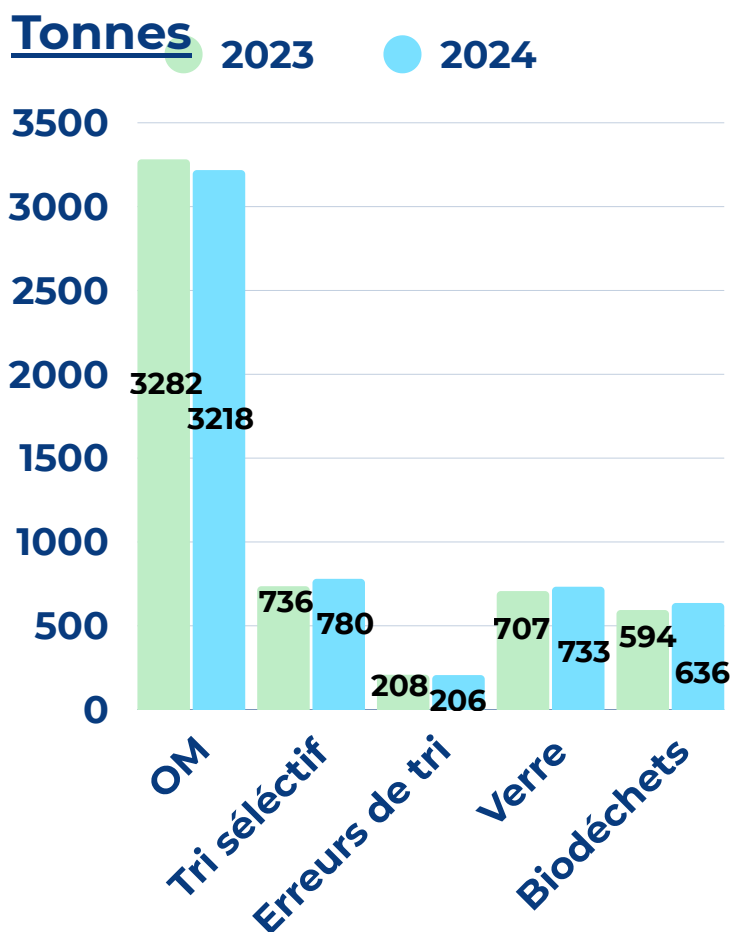
The page features large, abstract geometric shapes in shades of blue and green. A blue shape is in the top-left corner, and a green shape is in the bottom-left corner. Both have rounded corners and extend diagonally across the page. A smaller blue shape is in the bottom-right corner.

PARTIE 2

Les indicateurs quantitatifs

2.1 Les tonnages collectés en Porte à Porte et en Apport Volontaire

Moins d'ordures, plus de tri : les bons gestes progressent !



Zoom sur l'évolution



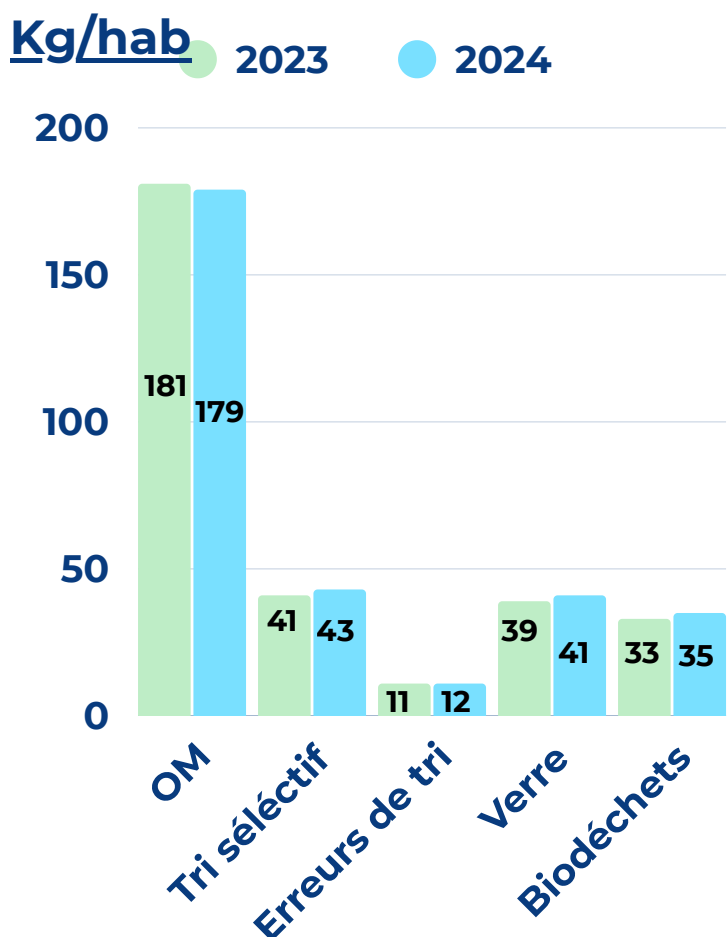
-64 T
d'ordures ménagères $-1,94\%$

+44 T
de tri sélectif $-4,54\%$

-2 T
d'erreurs de tri $-0,83\%$

+26 T
de verre $+3,55\%$

+42 T
biodéchets $+7,08\%$

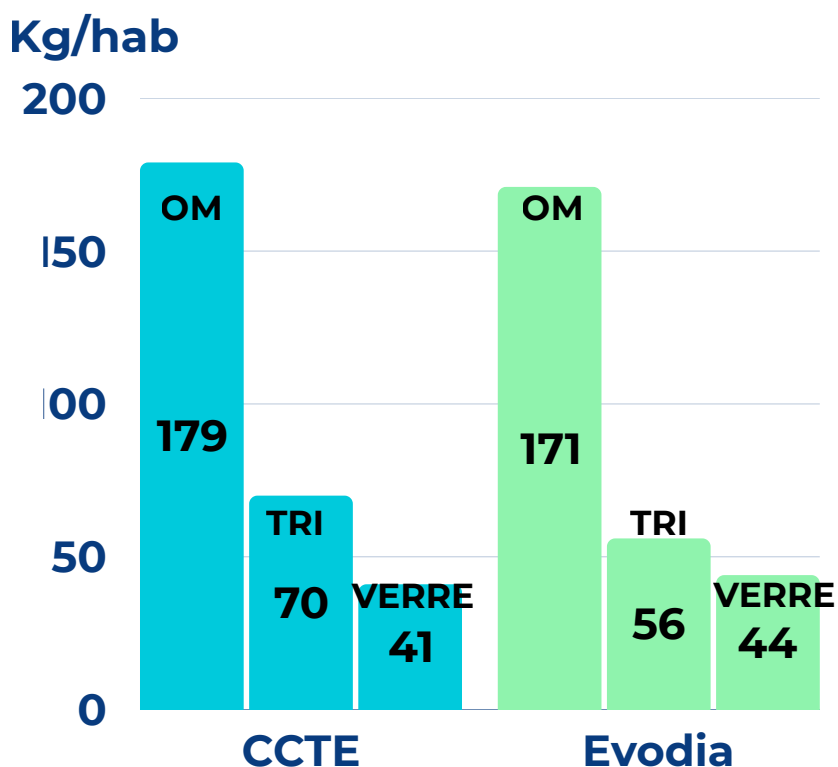


Analyse des tendances

Une baisse de la production d'ordures ménagères **(-64t)** en lien avec la hausse du tri sélectif **(+44t)**, du verre **(+26 t)** et des biodéchets **(+2t)**

Un meilleur geste du tri !

La CCTE et la moyenne départementale.



**Le tri correspond aux flux issus de la collecte sélective en porte-à-porte, de la benne carton et de la benne papier des déchèteries, ainsi que du carton des professionnels collecté en porte-à-porte.*

Les erreurs de tri sont conservées pour comparaison avec les références d'Evodia.

**Le verre : il s'agit du verre collecté en apport volontaire et la benne verre de la déchèterie.*



Analyse des tendances

Une production d'ordures

- ménagères **(+8 kg/hab)** et tri sélectif **(+14 kg/hab)** plus élevée que la moyenne départementale.
- Le poids du verre **(-3kg/hab)** moins élevé que la moyenne départementale

2.2 Les tonnages des trois déchèteries

Une hausse des tonnages de déchets des déchèteries - 2023/2024



Fillières
mises en
place en
2024

TONNAGE DES DECHETS	2024	EVOLUTION 2023/2024	EN (%)
GRAVATS	600	-73	-10,71%
DÉCHETS VERTS	992	+219	28,33%
FERRAILLE	189	+20	11,83%
TOUT VENANT	492	+25	5,35%
MEUBLES	539	+72	15,42%
BOIS	322	+20	6,62%
PLÂTRE	187	-16	-7,88%
VERRE	78	+9	13,04%
HUILE MOTEUR	8	0	0,00%
CARTONS*	243	+1	0,41%
HUISSERIES	72	0	0,00%
PAPIER	33	+3	10,00%
DÉCHETS ÉLECTRIQUES	176	+18	11,39%
DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES	38	+11	40,74%
BATTERIES ET PILES	3	+2	50,00%
TEXTILES	56	+7	14,29%
PNEUS	42	+6	20,00%
ABJ JOUETS	3	-	-
ATELIER DU PEINTRE	0,13	-	-
TOTAL	4073 T	+ 329 T	+8.79 %
TOTAL KG/HAB	227 KG/HAB	+ 40 KG/HAB	+ 19.76 %

*Les cartons collectés auprès des professionnels sont intégrés dans les données du tableau.

Zoom sur l'évolution



+ 329 T
de déchets en déchèterie
+ 20kg/hab

+219 t déchets verts
-73 t gravats
+72 t meubles

Analyse des tendances

Une progression en lien avec la baisse de la production d'ordures ménagères **(-2kg/hab)**

Une meilleure orientation des déchets vers les filières adaptées

2.3 Le réemploi en déchèterie

Le réemploi en déchèteries : une baisse en 2024



Zoom sur l'évolution

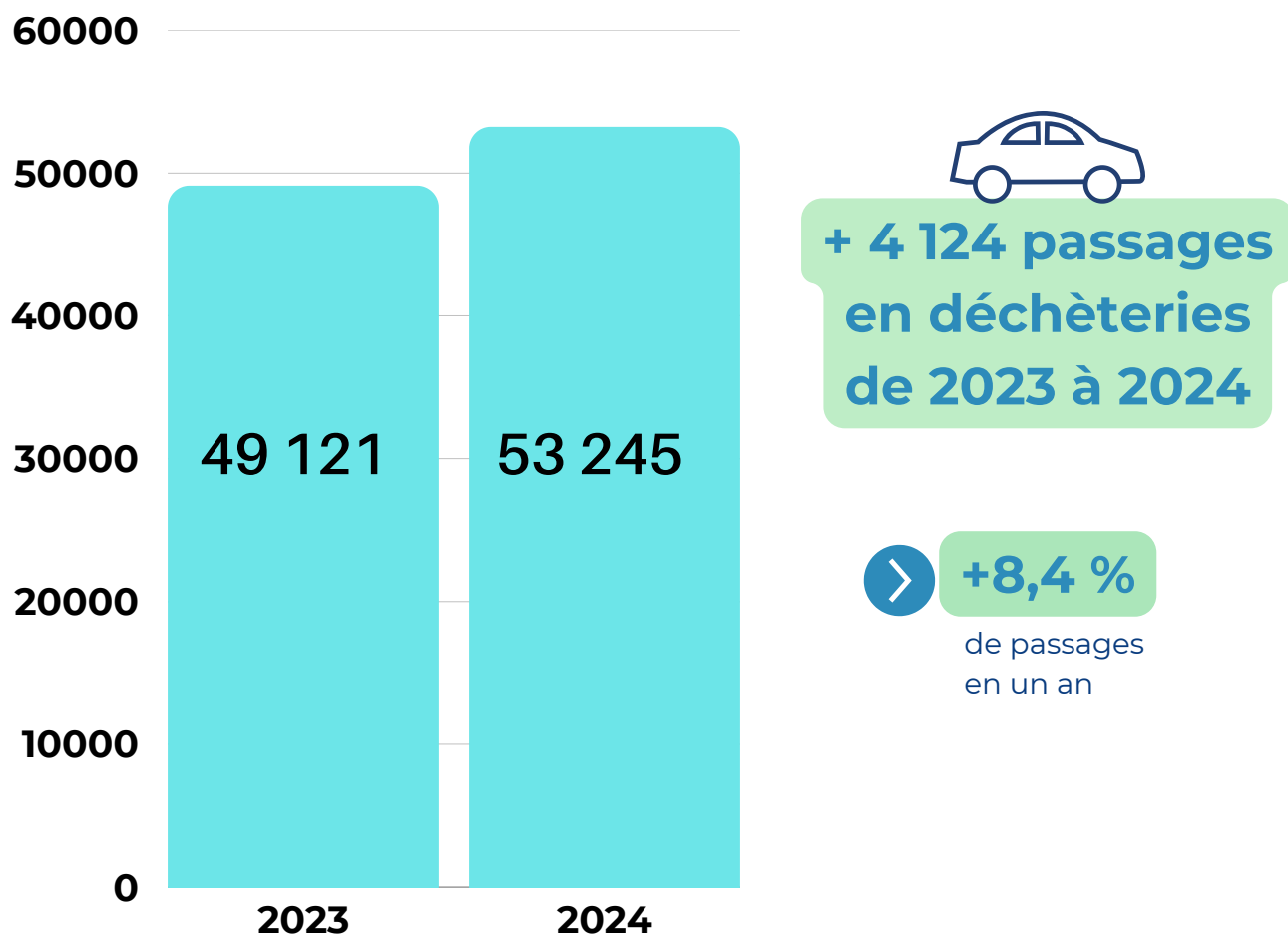
-7 T
de Réemploi
-0,38 kg/hab

Analyse des tendances

Cette baisse de 7 t (-30%) contraste avec l'**augmentation globale** des tonnages collectés en déchèterie (+8,76 %)

👉 Cela montre que, malgré des efforts sur la collecte des déchets, le potentiel de réemploi reste à renforcer.

2.2 La fréquentation en déchèterie



Analyse des tendances

- Une fréquentation en hausse **(+8,4%)**, en cohérence avec l'augmentation des tonnages déposés **(+8,76 %)**.
- En moyenne, cela représente environ **61 passages par jour**, dont 118 sur Contrexéville, 36 sur Vaudoncourt et 29 à Remoncourt.

Zoom sur l'évolution



+8,4 %
de passages



+20 kg/hab
apportés en déchèteries

Une progression en lien avec la baisse de la production d'ordures ménagères (-2kg/hab)

PARTIE 3

**Les actions de
sensibilisation au tri
et à la réduction des
déchets ménagers**

3.1 Les Animations

La collectivité organise des animations de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets ménagers.

Les types d'animations proposées :

- Animations Scolaires
- Animations Publiques
- Visites de déchèteries
- Contrôles des bacs

Exemples d'animations en 2024



Sensibilisation au tri des déchets ménagers lors de la semaine de l'Open88



Visite de la déchèterie de Contrexéville avec les jeunes de la Mission Locale



Jeux du tawashi (réutilisation du textile) à la fête du jeux, Maximois



Contrôle des bacs jaunes dans les communes



Sensibilisation au tri en cuisine au collège de Contrexéville

3.2 La prévention

Dans le cadre du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), la collectivité met en œuvre des actions de réduction des déchets ménagers :

Ventes de composteurs individuels

(15 € composteur en plastique /
40 € composteur en bois)

Nombre de ventes en 2024 :

140 (+20 par rapport à 2023)



**Subvention pour l'acquisition
d'un poulailler** (50 € par foyer) :
3 dossiers en 2024

3 nouveaux sites de compostage partagé installés :

Vogelis 1ère armée Vittel,
Vogelis Rochottes
Contrexéville et résidence
Ages & Vie Bulgnéville





PARTIE 4

Les indicateurs financiers

4.1 Les charges

	OM	Tri sélectif	Verre	Biodéchets	Déchèteries	Carton des professionnels
Charges de structure	47 942 €	26 779 €	2 187 €	10 281 €	28 104 €	2 431 €
Communication	8 604 €	4 806 €	392 €	1 845 €	5 044 €	436 €
Prévention	13 885 €	2 389 €	1 899 €	3 605 €	9 457 €	292 €
Pré-collecte	24 118 €	41 994 €	1 985 €	3 673 €	0 €	535 €
Collecte	418 759 €	191 580 €	36 921 €	153 487 €	252 862 €	36 533 €
Transfert/transport	80 963 €	34 350 €	0 €	0 €	114 115 €	0 €
Tri et conditionnement	0 €	229 383 €	0 €	0 €	7 562 €	8 010 €
Traitement	356 869 €	0 €	0 €	31 078 €	140 426 €	0 €
Total	951 140 €	531 280 €	43 384 €	203 970 €	557 569 €	48 239 €

4.2 Les recettes

	OM	Tri sélectif	Verre	Biodéchets	Déchèterie	Carton professionnels
Matériaux	0 €	99 586 €	28 285 €	0 €	32 183 €	10 401 €
Autres produits	2 828 €	272 €	2 384 €	0 €	1 212 €	0 €
Tous soutiens des sociétés agréés	7 706 €	310 526 €	11 840 €	0 €	56 965 €	17 138 €
Reprises des subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	13 986 €	0 €
TOTAL	10 534 €	410 384 €	42 509 €	0 €	104 346 €	27 540 €
TEOM	1 936 689 €					
Redevance spéciale	110 021 €					